



DEPARTEMENT ILLE ET VILAINE
COMMUNE DE DOMAGNE

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux

D'ELAGAGE et D'ABATTAGE*

Nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à 90 000 VOLTS

DOMLOUP – DROUGES

Vont être entrepris sur le territoire de la commune

Au 2^{ème} semestre 2020

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE à l'entreprise :

KERNE ELAGAGE

ZA Les Landes de Penthièvre

22640 PLESTAN

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux,

Ainsi que pour tout règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés,

Les intéressés peuvent s'adresser à :

Monsieur Julien CHAMBELLAN : 06 18 44 09 37

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser

Au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

Monsieur Benjamin ESLAN – 07 62 19 09 42

RTE – 121 avenue Gros Malhon – BP 19 – 35761 SAINT GREGOIRE Cedex

***Il pourra être procédé à du gyrobroyage, sauf avis contraire du propriétaire.**